

PROGRAMME D'ÉTUDES

PLÂTRAGE (DEP 5392)

Secteur de formation

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Équipe de production

Coordination

Solange Moreau

Responsable de secteurs de formation
Direction de l'éducation des adultes et de la formation
professionnelle
Ministère de l'Éducation

Pierre Arsenault

Responsable de secteurs de formation
Direction de l'éducation des adultes et de la formation
professionnelle
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Michel Sébastien Roy

Enseignant
Centre de services scolaire de Montréal

Jean-François Pouliot

Consultant en formation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du
ministère de l'Éducation

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du Secteur de la réussite scolaire et de
la main-d'œuvre

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2024

ISBN 978-2-550-98898-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

24-134-01_w2

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Jonatan Arpin
Conseiller pédagogique
Centre de services scolaire des Bois-Francis
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

André Bernier
Conseiller pédagogique
Centre de services scolaire de Montréal
École des métiers de la construction de Montréal

Patrice Bonneau
Enseignant
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
École professionnelle de Saint-Hyacinthe

Louis Caron
Conseiller pédagogique
Agent de liaison pour le programme
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
École professionnelle de Saint-Hyacinthe

André Houle
Enseignant
Centre de services scolaire de la Capitale
École des métiers et des occupations de l'industrie de la construction de Québec

Luc Labbé
Enseignant
Centre de services scolaire de Montréal
École des métiers de la construction de Montréal

Frédéric Lessard
Enseignant
Centre de services scolaire de la Capitale
École des métiers et des occupations de l'industrie de la construction de Québec

Yves Provencher
Enseignant
Centre de services scolaire des Bois-Francis
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Milieu du travail

Yvan Charbonneau
Plâtrier
Groupe SG, Montréal

Dave Charest
Plâtrier et président
Plâtrage DPC inc., Saint-Lin-Laurentides

François Godmer
Plâtrier et propriétaire
Construction et rénovations Godco, Québec

Yvan Soucy
Plâtrier
Montréal

Sylvain Tremblay
Plâtrier et propriétaire
Finition Intérieure Syltre, Montréal

Jean-Sébastien Vaillancourt
Plâtrier
Construction Delcar inc. Pointe-Claire

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	11
Intentions éducatives	12
Énoncés des compétences du programme d'études.....	13
Matrice des compétences	13
Harmonisation	15
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études.....	17
Métier et formation	19
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	21
Travaux de base en plâtrage	23
Équipement d'accès.....	27
Travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse.....	31
Plans et devis.....	35
Restauration de plâtre traditionnel	37
Réalisation de surfaces texturées intérieures.....	41
Ragréage de surfaces intérieures.....	45
Pose de crépi de ciment sur béton	49
Installation et ragréage d'un système d'isolation de façades avec enduit acrylique (SIFE).....	53
Outils spécialisés en tirage de joints.....	57
Travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse	59
Organismes de l'industrie de la construction	65
Projet de fin d'études et intégration socioprofessionnelle	67
Glossaire	69

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui leur sera utile dans leur cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore, à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives et des savoirs liés à chaque compétence. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3, article 461).

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- L' *Énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- Les *Éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- Le *Contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- Les *Critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent, soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- L' *Énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- Les *Éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et qui permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- Le *Plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes liées à l'information, à la réalisation et à la synthèse.
- Les *Conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- Les *Critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *Suggestions de savoirs liés à la compétence* sont fournies à titre indicatif. Ils définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre la compétence et assurer son évolution. Ces savoirs sont associés au marché du travail et comprennent généralement des apprentissages qui se rattachent aux connaissances, aux habiletés, aux attitudes, etc. Ils se rapportent aux principaux éléments de contenu à couvrir dans la formation.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement, qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps jugé nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unité

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à 15 heures de formation.

Aspects de mise en œuvre

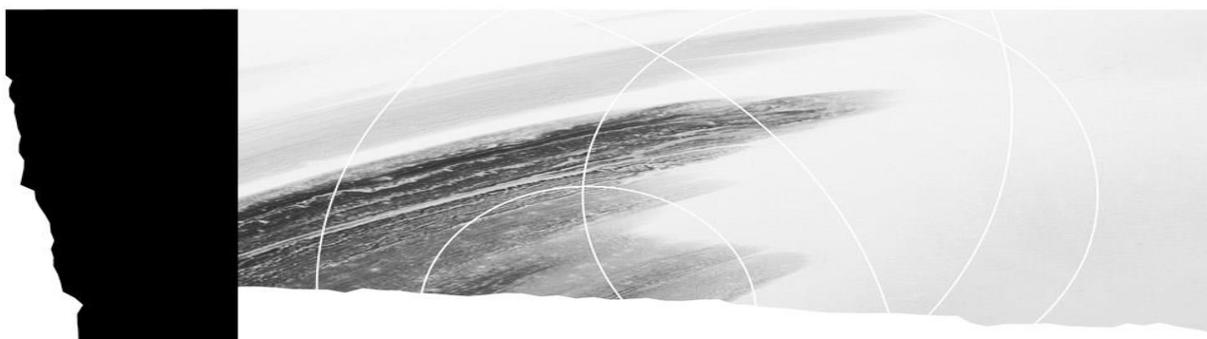
Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre toutes les actrices et tous les acteurs concernés, que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, de planifier et de réaliser sa mise en œuvre ou encore, d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées vise les mêmes finalités et souscrive aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout plus cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires.

Synthèse du programme d'études



5392

Plâtrage

Année d'approbation : 2024

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	54
Nombre de compétences :	15
Durée totale :	810 heures

Pour être admis au programme d'études *Plâtrage*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU

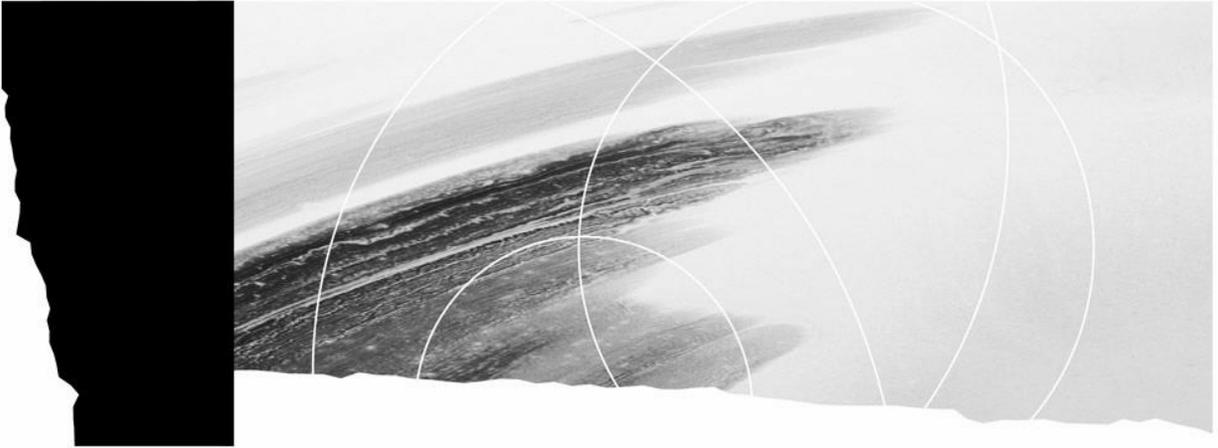
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que la réussite des cours de langue d'enseignement FRA-2101-4 et de mathématique MAT-2101-3, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

La durée du programme d'études est de 810 heures; de ce nombre, 615 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 195 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 15 compétences dont la durée varie de 15 à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Particularités du programme d'études

Conformément aux lois et règlements en vigueur, certaines compétences du programme d'études peuvent conduire à la délivrance de certifications par un établissement ou un organisme reconnu.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	305001	1	15	1
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	254992	2	30	2
Travaux de base en plâtrage	305023	3	45	3
Équipement d'accès	305033	4	45	3
Travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse	305046	5	90	6
Plans et devis	305053	6	45	3
Restauration de plâtre traditionnel	305068	7	120	8
Réalisation de surfaces texturées intérieures	305073	8	45	3
Ragréage de surfaces intérieures	305084	9	60	4
Pose de crépi de ciment sur béton	305092	10	30	2
Installation et ragréage d'un système d'isolation de façades avec enduit acrylique (SIFE)	305108	11	120	8
Outils spécialisés en tirage de joints	305113	12	45	3
Travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse	305123	13	45	3
Organismes de l'industrie de la construction	254991	14	15	1
Projet de fin d'études et intégration socioprofessionnelle	305134	15	60	4



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Plâtrage* prépare à l'exercice de la profession de plâtrière et de plâtrier.

Ces personnes travaillent principalement dans les secteurs résidentiel, institutionnel et commercial de l'industrie de la construction.

Au cours de leur travail, les plâtrières et les plâtriers effectuent le tirage de joints sur des panneaux en gypse, réalisent différents types de surfaces texturées, posent du crépi de ciment et installent des systèmes d'isolation de façades avec enduit (SIFE).

Elles et ils sont aussi appelés à effectuer des travaux de restauration de surfaces, de moulures et d'ornements anciens en plâtre traditionnel de même que le ragréage (réparation) de surfaces avec des enduits calcaires et des enduits acryliques.

Les plâtrières et les plâtriers relèvent de l'information dans des plans et des devis, et doivent respecter les normes de construction en vigueur.

Pour accomplir leurs tâches, les plâtrières et les plâtriers utilisent des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage de base (truelle, couteau à joints, porte-mortier, porte-manteaux, couteau à lame rétractable, tournevis, seau, malaxeur électrique et embout, cisaille à tôle, etc.) ainsi que de l'outillage spécifique à chacune des tâches (porte-ruban à joints, règle de plâtrier, couteau à plâtre, pulvérisateur, brosse, éponge, sableur, etc.).

Elles et ils se servent également d'un équipement d'accès (échafaudages mobiles et fixes, plates-formes élévatrices de type ciseau et de type « girafe ») de même que des outils spécialisés pour le tirage de joints (applicateurs de rubans, applicateurs de composés à joint, sableurs rotatifs, etc.).

Les plâtrières et les plâtriers doivent être capables de travailler en hauteur et dans des positions de travail qui imposent des contraintes posturales et articulaires importantes. De plus, le travail comporte de nombreux mouvements répétitifs. Le respect des règles et des mesures de santé et de sécurité fait donc partie intégrante du métier.

Les plâtrières et les plâtriers doivent faire preuve d'une grande dextérité et de minutie tout en satisfaisant aux exigences en matière de rendement.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Plâtrage* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec son métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui nécessite des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier;
 - ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne, soit lui permettre :

- de développer son autonomie ainsi que sa capacité d'apprendre et d'acquérir des méthodes de travail;
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - de développer ses habiletés en matière de communication, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Plâtrage* vise à développer les attitudes et les comportements suivants, qui sont jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- Encourager la ponctualité et l'assiduité.
- Développer l'autonomie professionnelle.
- Développer une bonne prise de l'outillage et de bonnes postures de travail.
- Développer une préoccupation constante pour la vérification de la qualité du travail.
- Favoriser l'utilisation rationnelle de matériaux.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.
- Effectuer des travaux de base en plâtrage.
- Utiliser de l'équipement d'accès.
- Effectuer des travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse.
- Traiter l'information de plans et de devis.
- Effectuer des travaux de restauration avec du plâtre traditionnel.
- Réaliser des surfaces texturées intérieures.
- Ragréer des surfaces intérieures.
- Poser du crépi de ciment sur des surfaces en béton.
- Effectuer l'installation et le ragréage d'un SIFE.
- Se situer au regard de l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints.
- Effectuer des travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse.
- Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.
- Se préparer à son intégration professionnelle.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau est à double entrée; la matrice permet donc de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque le symbole est noirci, cela indique, en outre, que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES PLÂTRAGE	Numéro de la compétence	Type de compétence	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES						TOTAL
				Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	Effectuer des travaux de base en plâtrage	Utiliser de l'équipement d'accès	Traiter l'information de plans et de devis	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	
Numéro de la compétence				1	2	3	4	6	14	
Type de compétence				s	s	c	c	c	s	
Durée (h)				15	30	45	45	45	15	195
Effectuer des travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse	5	c	90	○	●	●	●	○	○	
Effectuer des travaux de restauration avec du plâtre traditionnel	7	c	120	○	●	●	●	●	○	
Réaliser des surfaces texturées intérieures	8	c	45	○	●	●	●	○	○	
Ragrée des surfaces intérieures	9	c	60	○	●	●	●	●	○	
Poser du crépi de ciment sur des surfaces en béton	10	c	30	○	●	●	○	○	○	
Effectuer l'installation et le ragréage d'un SIFE	11	c	120	○	●	●	●	●	○	
Se situer au regard de l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints	12	s	45	○	●	●	○	○	○	
Effectuer des travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse	13	c	45	○	●	●	●	○	○	
Se préparer à son intégration professionnelle	15	s	60	●	●	●	○	○	○	
Durée de la formation			615							810

Liens entre les compétences générales et les compétences particulières

- : Existence d'un lien
- : Application d'un lien

Harmonisation

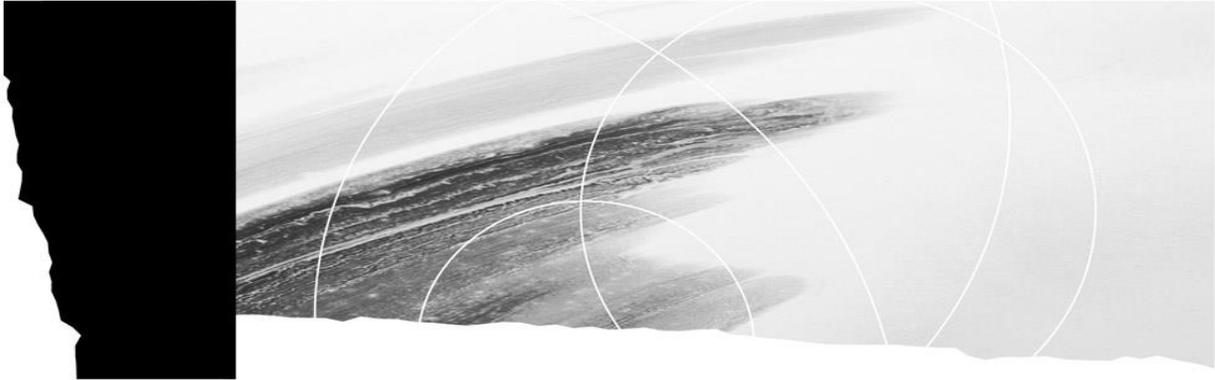
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intraordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Plâtrage* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Glossaire

Compétence 1 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le programme d'études.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine du plâtrage.
- S'informer sur la nature du métier et sur ses exigences.
- S'informer sur la formation.

Phase de réalisation

- Présenter les données recueillies et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients et exigences.
- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- Discuter du programme d'études et le comparer au métier.

Phase de synthèse

- Produire un bilan qui comporte :
 - une présentation de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
 - une évaluation de son orientation professionnelle, dans laquelle les aspects et les exigences du métier sont comparés à ses champs d'intérêt et à ses aptitudes.

Conditions d'encadrement

- Favoriser un climat où chaque personne peut s'exprimer librement.
- Fournir l'information pertinente.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueil des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.
- Exprime sa perception du programme d'études.
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.

Phase de synthèse

- Produit un bilan qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
 - des explications sur son orientation professionnelle, en établissant, de façon explicite, les liens demandés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Caractéristiques du marché du travail dans le domaine du plâtrage : perspectives d'emploi, certifications délivrées par un établissement ou un organisme reconnu, conditions de travail, critères d'embauche et de rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, etc.
- Nature et exigences du métier de plâtrière ou de plâtrier : tâches, responsabilités, éthique professionnelle, normes et réglementation, tâches connexes avec les autres métiers, etc.
- Caractéristiques et exigences de la formation : programme d'études, évaluation, sanction des études, somme de travail personnel, règlements, services aux élèves, horaire, etc.

Phase de réalisation

- Liens entre les compétences du programme et les tâches, les opérations, les connaissances et les habiletés du métier.

Phase de synthèse

- Méthodes de présentation : notes, résumés et exposés.
- Bilan de ses forces et de ses faiblesses au regard des exigences du métier.
- Justification de son orientation professionnelle.

Compétence 2 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.

Éléments de la compétence

- Développer une attitude responsable à l'égard des agresseurs de la santé et de la sécurité.
- Être consciente ou conscient de l'importance de respecter les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité au travail.
- Reconnaître une situation dangereuse ou un comportement à risque et les mesures préventives applicables.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer des risques inhérents aux chantiers de construction.
- S'informer des normes et des règlements relatifs à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Se renseigner sur les mesures à prendre en cas d'urgence.
- Réfléchir à l'importance d'acquérir une compétence en matière de santé et de sécurité au travail.

Phase de réalisation

- Expérimenter des situations dans lesquelles il est nécessaire de prévenir les risques et d'éliminer les dangers au regard de l'environnement, des installations, de l'équipement et de la machinerie, du matériel et des outils, des sources d'énergie, etc.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les risques liés au transport de charges ainsi qu'aux postures de travail contraignantes.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les symboles et les signaux concernant la prévention des risques (produits dangereux, travaux routiers, transport de matières dangereuses, etc.).
- Comparer les comportements à risque observés sur un chantier de construction et dégager les principes fondamentaux d'un comportement sécuritaire.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Inviter, le cas échéant, des personnes-ressources spécialisées dans certains aspects de la santé et de la sécurité au travail.
- Exploiter de façon optimale le matériel audiovisuel.
- Recourir de façon importante à des mises en situation représentatives de la réalité des chantiers de construction.
- Prévenir les gestes dangereux que pourraient faire les élèves au moment des simulations.
- Favoriser la participation de tous les élèves au moment des discussions.
- Guider la démarche d'évaluation des élèves en leur fournissant des outils (tel un questionnaire) pour faciliter l'analyse de leurs expériences et la détermination de leurs objectifs.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Décrit des avantages de respecter les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux aux activités proposées.
- Énonce des principes d'un comportement sécuritaire.
- Dresse une liste de risques liés aux chantiers de construction ainsi que de mesures préventives applicables.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens pertinents à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, ainsi que celles des autres, sur un chantier de construction.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Importance de l'information relative à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique les plus fréquentes sur les chantiers de construction. Sources d'information relatives à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction et repérage de l'information.
- Rôles et responsabilités en matière de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.
- Cadre réglementaire relatif à la santé et la sécurité. Avantages de respecter les normes et les règles de santé et de sécurité.
- Prévention des maladies et des accidents.

Phases de réalisation et de synthèse

- Risques inhérents au chantier lui-même et à l'exercice du métier. Mesures de prévention à appliquer en fonction des risques. Système d'identification sur les matières dangereuses.

Compétence 3 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de base en plâtrage.

Contexte de réalisation

- À partir de directives
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage : ruban à mesurer, niveau, règle, télémètre, crayon, cordeau à craie, équerre, etc.
- À l'aide d'enduits.
- À l'aide de matériaux : panneaux de gypse, garnitures, bois, éléments pour l'assemblage, etc.
- À l'aide de l'outillage de base : truelle, porte-mortier, couteau à joints, porte-marteau, couteau à lame rétractable, scie, perceuse-visseuse, tournevis, pince, cisaille, hachette à plâtre, agrafeuse, seau, mélangeur électrique et embout, pinceau, lampe baladeuse, ventilateur, etc.
- À l'aide de l'outillage pour le nettoyage et l'entretien : grattoir, balai, laveuse à pression, pelle, brosse, lime plate, etc.
- À l'aide de l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Organiser le travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des directives. • Interprétation juste des conditions environnementales. • Choix approprié des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage. • Mesure et traçage précis. |
| 2 Couper des matériaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des outils de coupe. • Coupes précises et nettes. |
| 3 Assembler des matériaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des outils d'assemblage. • Fixation mécanique ou collage corrects des matériaux. • Jonction appropriée des matériaux. • Solidité de l'assemblage. |
| 4 Préparer et appliquer un enduit à différentes épaisseurs. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée du mélangeur. • Utilisation appropriée du porte-mortier, de la truelle et des couteaux à joints. • Épaisseurs régulières des applications. |

5 Terminer le travail.

- Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Entretien correct de l'outillage.
- Rangement correct des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage.
- Respect des directives.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Organiser le travail.

- Connaissance des conditions environnementales ayant une incidence sur les travaux de plâtrage : température, humidité, luminosité, etc.
- Instruments de mesure : ruban à mesurer, niveau (à bulle et laser), règle, télémètre, etc.
- Instruments de traçage : crayon, cordeau à craie, équerre (de menuisier, à gypse, combinée, etc.), etc.
- Outillage de base : truelle, porte-mortier, couteau à joints, porte-marteau, couteau à lame rétractable, scie (sauteuse, à gypse, à métaux, égoïne, etc.), perceuse-visseuse, tournevis, pince, cisaille, hachette à plâtre, agrafeuse, seau, mélangeur électrique et embout, pinceau, lampe baladeuse, ventilateur, etc.
- Outillage pour le nettoyage et l'entretien : grattoir, balai, pelle, brosse, lime plate, etc.
- Système impérial et système international d'unités de mesure : nombres entiers, fractionnaires et décimaux.

2 Couper des matériaux.

- Fonctionnement et consignes de sécurité relatives à l'utilisation des outils de coupe.
- Matériaux à couper : gypse, garnitures, bois, etc.

3 Assembler des matériaux.

- Fonctionnement des outils d'assemblage et consignes de sécurité relatives à leur utilisation.
- Éléments pour l'assemblage : vis, agrafes, clous, colles, etc.

4 Préparer et appliquer un enduit à différentes épaisseurs.

- Fonctionnement du mélangeur électrique et consignes de sécurité relative à son utilisation.
- Utilisation du porte-mortier, de la truelle, du couteau à joints, du porte-marteau, etc., et consignes de sécurité relatives à leur manipulation.
- Préparation de l'enduit : ajout d'eau et homogénéité de l'enduit.
- Méthodes de manipulation et transfert de l'enduit sur les outils.
- Application mince (environ 1 mm) et épaisse (environ 6 mm ou ¼ de pouce) de l'enduit à l'aide de la truelle et de couteaux à joints.

5 Terminer le travail.

- Importance du nettoyage et du rangement.
- Utilisation de la lime pour enlever les encoches sur une truelle ou un couteau à joints.
- Remplacement de la lame d'une scie, de la lame d'un couteau à lame rétractable, etc.

Compétence 4 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Utiliser de l'équipement d'accès.

Contexte de réalisation

- À partir de directives.
- À l'aide de l'équipement d'accès : échafaudages mobiles et fixes, plates-formes élévatrices de type ciseau et de type « girafe ».
- À l'aide de l'outillage manuel.
- À l'aide de l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|--|
| 1 Planifier le travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des directives. • Choix judicieux du type d'équipement d'accès. |
| 2 Établir un périmètre de sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage complet des obstacles et des dangers dans l'aire de travail. • Mise en place correcte des dispositifs de sécurité. |
| 3 Préparer l'emplacement de l'équipement d'accès. | <ul style="list-style-type: none"> • Dégagement correct des lieux. • Relevé des caractéristiques du sol. • Préparation convenable de l'assise. |
| 4 Installer et démonter des échafaudages mobiles. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification systématique de l'échafaudage au cours et à la fin de l'installation. • Respect des étapes et des procédures d'assemblage et de démontage des éléments. |
| 5 Installer et démonter des échafaudages fixes. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement correct de la liste des éléments d'échafaudage nécessaires. • Alignement et mise à niveau convenables des éléments d'échafaudage. • Installation correcte des ancrages. • Installation correcte de moyens d'accès et d'accessoires. • Coordination efficace du travail avec les autres membres de l'équipe. • Vérification systématique de l'échafaudage au cours et à la fin de l'installation. • Respect des étapes et des procédures d'assemblage et de démontage des éléments. |

- 6 Se servir de plates-formes élévatrices de type ciseau et de type « girafe ».
- Vérification systématique des éléments mécaniques des plates-formes élévatrices.
 - Vérification systématique des dispositifs de sécurité des plates-formes élévatrices.
 - Utilisation appropriée des commandes.
 - Manœuvres précises et conformes aux normes du fabricant.
 - Positionnement adéquat des plates-formes élévatrices.
 - Respect des procédures de démarrage et d'arrêt.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'attitudes et de comportements de prudence.
- Rangement correct de l'équipement d'accès.
- Solidité de l'assemblage.
- Respect des capacités de charge.
- Respect des normes.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

- 1 Planifier le travail.
 - Choix du type d'équipement d'accès en fonction de la hauteur, de la portée, de l'espace, etc.
- 2 Établir un périmètre de sécurité.
 - Sources de risques (chute, lignes électriques, vent, etc.), obstacles et dangers dans l'aire de travail (endroit restreint, ouvertures, hauteur, encombrement des lieux, etc.).
 - Mesures de sécurité et dispositifs à mettre en place : cônes, rubans et panneaux de signalisation, etc.
- 3 Préparer l'emplacement de l'équipement d'accès.
 - Caractéristiques du sol : nature du sol et capacité portante (argile, sable, gravier, remblai, concassé, niveau de compaction, etc.), trous, présence d'eau, pente, etc.
 - Choix de l'emplacement en fonction des obstacles aériens, de l'encombrement, etc.
 - Types d'assises : longrines, cales, vérins, etc.
- 4 Installer et démonter un échafaudage mobile.
 - Types d'échafaudages mobiles : mini, maxi, pliant, à cadre métallique, sur roues, etc.
 - Manœuvres de déplacement des échafaudages mobiles.
 - Éléments de sécurité à considérer : hauteur, types de roues, stabilité, ouvertures au plancher, moyens de protection contre les chutes, etc.

- 5 Installer et démonter des échafaudages fixes.
 - Certification et réglementation en vigueur.
 - Types d'échafaudages fixes : à cadre métallique, à tubes et raccords, etc.
 - Procédures de montage et de démontage.
 - Utilisation des câbles et réalisation des nœuds.
 - Installation de moyens d'accès et d'accessoires : échelle, escabeau, escalier, garde-corps, potence et poulie, etc.
 - Méthodes d'ancrage et stabilisateurs.
 - Inspection de l'installation et des différents composants.
 - Éléments de sécurité à considérer : hauteur, stabilité, moyens de protection contre les chutes, etc.

- 6 Se servir de plates-formes élévatrices de type ciseau et de type « girafe ».
 - Certification et réglementation en vigueur.
 - Caractéristiques des plates-formes élévatrices.
 - Inspection et vérification des composants hydrauliques, du câblage, etc.
 - Rayon d'action, positionnement, techniques d'utilisation et normes du fabricant.

- 7 Terminer le travail.
 - Importance du rangement et de la propreté.

Compétence 5 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces planes, continues et à angles droits.
- À l'aide de fiches techniques.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'enduits : composé à joint et composé à joint à prise chimique.
- À l'aide de matériaux : garnitures métalliques à 90 degrés, éléments pour l'assemblage, rubans papier, matériaux pour le sablage, etc.
- À l'aide de l'outillage : outils de base, porte-ruban à joints, sableur sur manche, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- À l'aide de l'équipement d'accès.
- Avec l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence

1 Organiser le travail.

- Interprétation juste des fiches techniques.
- Choix et rassemblement appropriés du matériel.
- Préparation appropriée de l'équipement d'accès.

2 Préparer les surfaces.

- Relevé complet des imperfections.
- Correction appropriée des imperfections.

3 Installer les garnitures.

- Préparation correcte des garnitures.
- Pose précise et fixation correcte des garnitures.

4 Réaliser la couche de rubanage.

- Application uniforme de l'enduit sur les joints plats, les angles droits, les vis et les garnitures.
- Pose précise du ruban sur les joints plats et les angles droits.
- Remplissage approprié des garnitures, des vis et des joints chauves.

- 5 Réaliser la couche de doublage.
- Correction appropriée des imperfections du rubanage.
 - Application méthodique et minutieuse de l'enduit sur les joints plats, les vis et les garnitures et sur un côté des angles droits.
 - Nivelage correct de la couche de doublage.
 - Dissimulation complète du ruban aux endroits appropriés.
- 6 Réaliser la couche de finition.
- Sablage adéquat de la couche de doublage.
 - Application minutieuse de l'enduit sur les joints plats, les vis et les garnitures et sur les côtés restants des angles droits.
 - Dissimulation complète du ruban sur les côtés restants des angles.
 - Couche de finition lisse.
- 7 Effectuer le sablage et les retouches.
- Sablage soigné de la couche de finition.
 - Vérification minutieuse des travaux.
 - Exécution correcte et minutieuse des retouches.
 - Respect des exigences en ce qui a trait au niveau de finition.
- 8 Terminer le travail.
- Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.
 - Rangement correct des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Vérification appropriée des conditions environnementales.
- Choix et préparation appropriés des enduits.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Utilisation appropriée de l'équipement d'accès.
- Respect de la séquence d'exécution des travaux.
- Respect des temps de séchage ou de durcissement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Organiser le travail.

- Instruments de mesure et de traçage (voir la compétence 3).
- Enduits :
 - Types : composé à joint et composé à joint à prise chimique.
 - Caractéristiques techniques : conditions d'entreposage, conditions environnementales d'utilisation, dosage, pouvoir couvrant, temps de séchage ou de durcissement, etc.
- Types de matériaux et caractéristiques techniques : garnitures métalliques à 90 degrés, éléments pour l'assemblage, rubans papier, matériaux pour le sablage (papiers abrasifs, éponges à poncer, etc.), etc.
- Outils de base, porte-ruban à joints, sableur sur manche, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- Choix et préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

2 Préparer les surfaces.

- Vérification des panneaux de gypse et correction des imperfections :
 - Enlèvement des éléments abîmés ou friables.
 - Fixation des éléments lâches.
 - Coupe des excès de panneaux.
 - Réparations mineures avec un composé à joint à prise chimique.
 - Ajustement des vis.
 - Autres.

3 Installer les garnitures.

- Préparation des garnitures : prise de mesure et coupe (voir la compétence 3).
- Pose des garnitures :
 - Marquage de la position des garnitures et tirage de lignes de référence.
 - Choix de la technique de fixation en fonction de la structure (bois ou métal).
 - Fixation des garnitures par collage, agrafage ou clouage.

4 Réaliser la couche de rubanage.

- Pose du ruban sur les joints plats et les angles droits :
 - Application de l'enduit.
 - Mise en place du ruban papier sur les joints plats et les angles droits.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.
- Remplissage des vis, des garnitures et des joints chauves :
 - Application de l'enduit.
 - Nivelage de l'enduit sur les garnitures et les joints chauves.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.

5 Réaliser la couche de doublage.

- Vérification de la couche de rubanage et correction des imperfections :
 - Réparation du cloquage (bulles) du ruban.
 - Enlèvement des défauts et des reliefs en positif.
 - Autres.
- Doublage des joints plats, des garnitures, des vis et d'un côté des angles :
 - Largeur à respecter lors de l'application.
 - Application de l'enduit.
 - Nivelage de l'enduit sur les joints plats, les garnitures et sur un côté des angles.
 - Dissimulation du ruban sur les joints plats et sur un côté des angles.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.

6 Réaliser la couche de finition.

- Sablage léger de la couche de doublage pour enlever les imperfections en relief positif.
- Finition des joints plats, des garnitures, des vis et des côtés restants des angles droits :
 - Largeur à respecter lors de l'application.
 - Application de l'enduit.
 - Lissage de l'enduit sur les joints plats, les vis et les garnitures et sur les côtés restants des angles droits.
 - Nivelage et dissimulation du ruban sur les côtés restants des angles.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.

7 Effectuer le sablage et les retouches.

- Sablage de la couche de finition :
 - Choix du grain et du type de papier abrasif.
 - Techniques d'utilisation du sableur sur manche selon l'espace (restreint, ouvert, plafond et mur) : angle du manche, ampleur et direction des gestes, etc.
- Retouches :
 - Vérification des travaux avec une lampe baladeuse.
 - Sablage des angles à l'éponge à poncer.
 - Sablage léger des reliefs positifs.
 - Application d'enduit sur les imperfections en relief négatif avec ou sans colorant.
 - Autres.

8 Terminer le travail.

- Nettoyage et rangement des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Nettoyage des lieux et de l'équipement d'accès.
- Rangement de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

Compétence 6 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Traiter l'information de plans et de devis.

Contexte de réalisation

- À partir de plans et de devis.
- À l'aide d'une calculatrice.
- À l'aide d'instruments de mesure : ruban à mesurer et règle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Interpréter les données générales d'un plan. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance adéquate des types de vues. • Liens pertinents entre les vues. • Distinction juste des types de lignes utilisées. • Reconnaissance adéquate des symboles utilisés. • Interprétation juste des unités de mesure, des cotes et des échelles. |
| 2 | Relever dans un plan et un devis l'information relative aux caractéristiques d'un bâtiment. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des éléments caractéristiques de la structure et de l'enveloppe d'un bâtiment. • Relevé des principaux matériaux utilisés. • Reconnaissance appropriée des méthodes de construction exerçant une influence sur les travaux de plâtrage. |
| 3 | Calculer les quantités de matériaux à utiliser. | <ul style="list-style-type: none"> • Conversion exacte des unités de mesure. • Choix approprié des opérations arithmétiques. • Exactitude des calculs. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Interprétation juste des unités de mesure.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

- | | |
|---|---|
| 1 | Interpréter les données générales du plan. <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des plans d'architecture et types d'informations qu'ils contiennent. • Types de vues : en plan, en élévation, en coupe et de détails. • Signification des lignes, des symboles, des unités de mesure, des cotes et des échelles par rapport à l'information recherchée. |
|---|---|

- 2 Relever dans un plan et un devis l'information relative aux caractéristiques d'un bâtiment.
 - Types de structures d'un bâtiment (béton, acier, bois et mixte).
 - Enveloppe d'un bâtiment : isolants souples et rigides, membranes pare-air et pare-vapeur, solin, joint d'étanchéité, etc.
 - Principaux matériaux utilisés dans la construction d'un bâtiment : béton, brique, bois, etc.
 - Méthodes exerçant une influence sur les travaux de plâtrage : ordre d'exécution des travaux, composition des murs, coupe-feu, insonorisation, ventilation, etc.

- 3 Calculer les quantités de matériaux à utiliser.
 - Conversion des nombres entiers, fractionnaires et décimaux d'un système de mesure à l'autre.
 - Utilisation des mathématiques pour le calcul des quantités de matériaux.
 - Addition, soustraction, multiplication et division avec des nombres entiers, fractionnaires et décimaux.
 - Formules mathématiques pour le calcul du périmètre, de la surface et du volume de différentes figures géométriques.
 - Utilisation du produit croisé (règle de trois).

Compétence 7 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux de restauration avec du plâtre traditionnel.

Contexte de réalisation

- À partir de plans et de devis.
- À l'aide de fiches techniques.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'enduits : crépi de plâtre mélangé, chaux, plâtres, adjuvants, etc.
- À l'aide de matériaux : matériaux pour couvrir, colle à plâtre, guides pour le poussage, éléments pour l'assemblage, contre-plaqué, tôle galvanisée, matériaux pour le moulage, armatures à plâtre, matériaux pour le sablage, etc.
- À l'aide de l'outillage : outils de base, outils de préparation de surface, outils de nivelage, table pour mélanger, peigne, outils pour le moulage, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- À l'aide de l'équipement d'accès.
- Avec l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence

1 Organiser le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des plans, du devis et des fiches techniques de matériaux.
- Interprétation juste de l'information sur les caractéristiques du bâtiment, les causes des déficiences et les matériaux d'origine.
- Choix et rassemblement appropriés du matériel.
- Préparation appropriée de l'équipement d'accès.
- Protection appropriée des surfaces adjacentes.

2 Refaire une surface avec du plâtre traditionnel.

- Préparation appropriée des surfaces à refaire.
- Application adéquate du crépi de plâtre.
- Nivelage précis des angles.
- Application uniforme et polissage minutieux du plâtre de finition.

- 3 Refaire, sur place, un ornement avec du plâtre traditionnel.
- Fabrication correcte du gabarit.
 - Préparation appropriée des surfaces sous l'ornement.
 - Application adéquate de l'enduit.
 - Appui adéquat et passages réguliers du gabarit sur la surface.
 - Régularité du motif de l'ornement.
- 4 Reproduire un ornement en staff et l'installer.
- Préparation correcte de l'original.
 - Fabrication correcte du moule.
 - Staffage adéquat de l'ornement.
 - Pose précise et fixation correcte de l'ornement.
 - Conformité de l'ornement à l'original.
- 5 Terminer le travail.
- Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.
 - Rangement correct des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Vérification appropriée des conditions environnementales.
- Choix et préparation appropriés des enduits.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Utilisation appropriée de l'équipement d'accès.
- Respect de la séquence d'exécution des travaux.
- Respect des temps de séchage ou de durcissement.
- Respect des plans et du devis.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

- 1 Organiser le travail.
- Plans et devis (voir la compétence 6).
 - Caractéristiques d'un bâtiment ancien et matériaux d'origine.
 - Causes des déficiences : bris, infiltration, humidité, mouvements de structure, etc.
 - Instruments de mesure et de traçage (voir la compétence 3), tasse à mesurer et balance.

- Enduits :
 - Types : crépi de plâtre mélangé, chaux, plâtres (plâtre de dosage et plâtre de moulage) et adjuvants (accélérateur de prise, retardateur de prise, etc.), etc.
 - Caractéristiques techniques : conditions d'entreposage, conditions environnementales d'utilisation, dosage, pouvoir couvrant, temps de séchage ou de durcissement, etc.
- Type de matériaux et caractéristiques techniques : colle à plâtre, garnitures, guides pour le poussage, éléments pour l'assemblage, lattis métallique, contre-plaqué, tôle, matériaux de moulage (scellant, agent démoulant, alginate, latex, uréthane, silicone, etc.), armatures à plâtre (mat en fibre de verre, filasse, fibre de verre en vrac, etc.), matériaux pour le sablage, etc.
- Outils de base, outils de préparation de surface (brosse à blé d'Inde, rouleau à peinture, pinceau, etc.), outils de nivelage (grande règle de plâtrier, couteau à plâtre, etc.), table pour mélanger, peigne, outils pour le moulage (conformateur de profil, foret à métal, râpe à gypse, boîte à onglets, profil, etc.), outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- Choix et préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).
- Protection des surfaces :
 - Surfaces à couvrir : plafond, mur, plancher, ouvertures, etc.
 - Nature des surfaces : peinture, bois, tapis, céramique, béton, etc.
 - Matériaux à utiliser : films de polyéthylène, rubans-cache, toiles protectrices, etc.

2 Refaire une surface avec du plâtre traditionnel.

- Types de surfaces : bloc de béton, béton monolithique, lattes de bois, lattis de gypse, lattis métallique, blocs de terracotta, etc.
- Préparation des surfaces :
 - Enlèvement des éléments abîmés ou friables.
 - Fixation des éléments lâches.
 - Humidification de la surface.
 - Application d'une colle à plâtre.
 - Installation de garnitures pour plâtre traditionnel.
 - Autres.
- Crépi de plâtre (une ou deux couches) :
 - Couche rayée :
 - Application nécessaire sur les surfaces en lattes de bois et en lattis métallique.
 - Application au besoin sur les autres surfaces.
 - Couche de nivellement :
 - Nivelage avec points d'appui, guides de plâtre et utilisation de la grande règle.
 - Exigence de rugosité de la surface aux fins de l'application de la couche de finition.
- Couche de finition :
 - Nivelage des angles.
 - Couche en deux applications avec le même mélange.
 - Polissage à la truelle.

3 Refaire, sur place, un ornement avec du plâtre traditionnel.

- Fabrication du gabarit :
 - Prise de l'empreinte de l'ornement.
 - Modèle de gabarit selon le type d'ornement à reproduire.
 - Composants d'un gabarit : corps, traîneau, couteau, patin, poignée, etc.
 - Façonnage des composants du gabarit en contre-plaqué et en tôle (cisailtage, sciage, chantournage, perçage, limage et sablage).
 - Assemblage des composants du gabarit (collage, clouage, vissage, etc.).

- Préparation des surfaces sous l'ornement :
 - Nivelage de la surface d'appui du gabarit.
 - Marquage du positionnement de l'ornement.
 - Installation des guides de poussage ou d'un point de pivot.
 - Application de la colle à plâtre et installation de l'ancrage mécanique (vis, clous, lattis métallique, clés, etc.).
 - Fabrication de la moulure :
 - Application de l'enduit.
 - Poussage du gabarit.
 - Fermeture des onglets (coins et arrêts).
 - Correction des appuis du gabarit.
- 4 Reproduire un ornement en staff et l'installer.
- Préparation de l'original :
 - Réparation de l'original, le cas échéant.
 - Application d'un scellant.
 - Application d'un agent démoulant.
 - Fabrication du moule :
 - Produits de moulage : alginate, plâtre, latex, uréthane, silicone, etc.
 - Mélange et application du produit de moulage en une ou plusieurs couches (par coulée, au pinceau, etc.).
 - Fabrication de la coque (ou du support rigide) du moule avec du plâtre ou d'autres matériaux, le cas échéant.
 - Staffage de l'ornement :
 - Application d'un agent démoulant.
 - Coulage du plâtre de moulage et mise en place de l'armature à plâtre.
 - Démoulage de l'ornement.
 - Pose et fixation de l'ornement.
 - Marquage de la position de l'ornement.
 - Fixation de l'ornement par collage ou par collage et vissage.
 - Finition des jonctions et des pourtours de l'ornement.
- 5 Terminer le travail.
- Nettoyage et rangement des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
 - Nettoyage des lieux et de l'équipement d'accès.
 - Rangement de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

Compétence 8 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Réaliser des surfaces texturées intérieures.

Contexte de réalisation

- Pour des surfaces texturées de type popcorn et autres.
- À l'aide des fiches techniques.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'enduits : fini texturé (stucco popcorn), composé à joint, composé à joint à prise chimique, enduits à texturer, adjuvants, etc.
- À l'aide de matériaux : matériaux pour couvrir, produits pour la préparation de surface, etc.
- À l'aide de l'outillage : outils de base, outils de préparation de surface, outils de nivelage, outils pour texturer, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- À l'aide de l'équipement d'accès.
- Avec l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence

1 Organiser le travail.

- Interprétation juste des fiches techniques.
- Choix et rassemblement appropriés du matériel.
- Préparation appropriée de l'équipement d'accès.
- Protection appropriée des surfaces adjacentes.

2 Effectuer les travaux nécessaires de préparation de surface.

- Détermination judicieuse du type de travaux de préparation de surface à effectuer.
- Utilisation appropriée de méthodes de préparation de surface.

3 Procéder à la texturation.

- Application uniforme de la couche ou des couches d'enduit sur les surfaces.
- Texturation à la main adéquate ou pulvérisation régulière de l'enduit.
- Conformité de la surface texturée aux exigences.

4 Terminer le travail.

- Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.
- Rangement correct des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Vérification appropriée des conditions environnementales.
- Choix et préparation appropriés des enduits.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Utilisation appropriée de l'équipement d'accès.
- Respect de la séquence d'exécution des travaux.
- Respect des temps de séchage ou de durcissement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Organiser le travail.

- Types de surfaces texturées :
 - *Popcorn*.
 - Autres : travertin, renversé ou *knockdown*, etc.
- Instruments de mesure et de traçage (voir la compétence 3).
- Enduits :
 - Types : fini texturé (stucco popcorn), composé à joint, composé à joint à prise chimique, stuc décoratif, adjuvant, etc.
 - Caractéristiques techniques : conditions d'entreposage, conditions environnementales d'utilisation, dosage, pouvoir couvrant, temps de séchage ou de durcissement, etc.
- Types de produits de préparation de surface et caractéristiques techniques : apprêt-scellant, colle à plâtre, etc.
- Outils de base, outils de préparation de surface (masse, ciseau à froid, marteau-piqueur électrique, rouleau à peinture, etc.), outils de nivelage (grande règle de plâtrier, couteau de lissage [*skimming blade*], règle à araser [*darby*], etc.), outils pour texturer (pulvérisateur, brosse à texturer, éponge à texturer, rouleau à texturer, etc.), outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- Choix et préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).
- Protection des surfaces :
 - Surfaces à couvrir : plafond, mur, plancher, ouvertures, etc.
 - Nature des surfaces : peinture, bois, tapis, céramique, béton, etc.
 - Matériaux à utiliser : films de polyéthylène, rubans-cache, toiles protectrices, etc.

2 Effectuer les travaux nécessaires de préparation de surface.

- Exigences de préparation selon le type de texture à réaliser (texture fine ou grossière).
- Méthodes de préparation de surface :
 - Cassage des saillies.
 - Sablage.
 - Remplissage des reliefs négatifs.
 - Application d'une ou de plusieurs couches de nivellement.
 - Application d'une colle à plâtre ou d'une couche d'accrochage.
 - Application d'un apprêt-scellant.

3 Procéder à la texturation.

- Application d'une ou de plusieurs couches d'enduit selon le type de texture.
- Techniques de texturation :
 - Avec un pulvérisateur.
 - À la main : avec une truelle, une brosse, un rouleau à texturer, une éponge, etc.
- Exigences esthétiques en matière de texture : régularité, style, etc.

4 Terminer le travail.

- Nettoyage et rangement des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Nettoyage des lieux et de l'équipement d'accès.
- Rangement de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

Compétence 9 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Ragréer des surfaces intérieures.

Contexte de réalisation

- Pour le ragréage de surfaces en gypse, de surfaces texturées, de surfaces peintes et de plâtre traditionnel.
- À partir d'une liste de déficiences.
- À l'aide de fiches techniques.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide des enduits nécessaires.
- À l'aide des matériaux nécessaires.
- À l'aide de l'outillage nécessaire.
- À l'aide de l'équipement d'accès.
- Avec l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Organiser le travail.

- Interprétation juste de la liste de déficiences ainsi que de l'information sur les caractéristiques du bâtiment et sur les causes des déficiences.
- Interprétation juste des fiches techniques.
- Choix approprié de la technique de ragréage.
- Choix et rassemblement appropriés du matériel.
- Estimation correcte des quantités de matériaux et de la durée des travaux.
- Préparation appropriée de l'équipement d'accès.
- Protection appropriée des surfaces adjacentes.

2 Préparer les surfaces.

- Utilisation appropriée de méthodes de préparation de surface.
- Solidité et adhérence de la surface.

3 Procéder au ragréage.

- Utilisation appropriée des techniques de ragréage.
- Solidité de la surface ragréée.
- Respect des exigences en ce qui a trait au niveau de finition.

4 Terminer le travail.

- Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.
- Rangement correct des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Vérification appropriée des conditions environnementales.
- Choix et préparation appropriés des enduits.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Utilisation appropriée de l'équipement d'accès.
- Respect de la séquence d'exécution des travaux.
- Respect des temps de séchage ou de durcissement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Organiser le travail.

- Types de déficiences : trous, fissures, décollement de ruban, décollement de l'enduit, gondollement des surfaces, surfaces rugueuses, surfaces bosselées, surfaces inégales, etc.
- Causes des déficiences : bris, erreurs d'exécution, infiltration, humidité, mouvements de structure, etc.
- Techniques de ragréage : pose de ruban, remplacement de garnitures, pose d'un « patch californien », nivelage, glaisage, etc.
- Caractéristiques d'un bâtiment et estimation des quantités de matériaux (voir la compétence 6).
- Estimation de la durée des travaux : activités à réaliser, durée de chaque activité et utilisation d'opérations arithmétiques.
- Instruments de mesure et de traçage (voir la compétence 3).
- Enduits :
 - Types : composé à joint, composé à joint à prise chimique, fini texturé, enduit à texturer, plâtre de dosage, adjuvant (ex. : colorant), etc.
 - Caractéristiques techniques : conditions d'entreposage, conditions environnementales d'utilisation, dosage, pouvoir couvrant, temps de séchage ou de durcissement, etc.
- Types de produits de préparation de surface et caractéristiques techniques (apprêt-scellant, colle à plâtre, etc.), le cas échéant.
- Outillage : outils de base, outils de préparation de surface (masse, ciseau à froid, marteau-piqueur électrique, rouleau à peinture, etc.), outils de nivelage (grande règle de plâtrier, couteau de lissage [*skimming blade*], règle à araser [*darby*], etc.), outils pour texturer (pulvérisateur, brosse à texturer, éponge à texturer, rouleau à texturer, etc.), outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.

- Choix et préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).
 - Protection des surfaces :
 - Surfaces à couvrir : plafond, mur, plancher, mobilier, ouvertures, etc.
 - Nature des surfaces : peinture, bois, tapis, céramique, béton, etc.
 - Matériaux à utiliser : films de polyéthylène, rubans-cache, toiles protectrices, etc.
- 2 Préparer les surfaces.
- Méthodes de préparation de surface :
 - Enlèvement des éléments abîmés ou friables.
 - Fixation des éléments lâches.
 - Remplacement de matériaux abîmés : garnitures, lattis métallique, panneaux de gypse, etc.
 - Application d'un apprêt-scellant ou d'une colle à plâtre, etc.
- 3 Procéder au ragréage.
- Techniques de ragréage :
 - Mise en place des rubans, le cas échéant.
 - Application des enduits en fonction du type de réparation et du type de couche :
 - Remplissage.
 - Nivelage.
 - Glaisage.
 - Lissage.
 - Reproduction de la texture, le cas échéant.
 - Sablage avec contrôle des poussières (captation à la source, éponge mouillée, etc.) et retouches, le cas échéant.
- 4 Terminer le travail.
- Nettoyage et rangement des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
 - Nettoyage des lieux et de l'équipement d'accès.
 - Rangement de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

Compétence 10 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Poser du crépi de ciment sur des surfaces en béton.

Contexte de réalisation

- À l'aide de fiches techniques.
- À l'aide d'enduits : crépi de ciment mélangé et adjuvants.
- À l'aide de matériaux : matériaux pour couvrir, produits de préparation de surface, etc.
- À l'aide de l'outillage : outils de base, outils de préparation de surface, peignes, outils de nivelage, outils pour texturer, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- Avec l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1 Organiser le travail. | <ul style="list-style-type: none">• Interprétation juste des fiches techniques.• Choix et rassemblement appropriés du matériel. |
| 2 Préparer les surfaces de béton. | <ul style="list-style-type: none">• Lavage complet de la surface.• Correction appropriée des imperfections.• Utilisation appropriée de méthodes visant à améliorer l'adhérence. |
| 3 Réaliser la couche de base. | <ul style="list-style-type: none">• Application uniforme du crépi sur le béton.• Épaisseur suffisante de la couche de base.• Nivelage correct de la surface, des angles et des coins.• Striage adéquat de la couche de base. |
| 4 Réaliser la couche de finition. | <ul style="list-style-type: none">• Application uniforme du crépi sur la couche de base.• Nivelage précis de la surface.• Angles et coins droits.• Texturation à la main adéquate.• Conformité de la surface texturée aux exigences. |
| 5 Terminer le travail. | <ul style="list-style-type: none">• Nettoyage correct des lieux et de l'outillage.• Rangement correct de l'outillage. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Vérification appropriée des conditions environnementales.
- Préparation appropriée du crépi de ciment.
- Utilisation appropriée de l'outillage.
- Respect des temps de séchage ou de durcissement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Organiser le travail.

- Enduits :
 - Types : crépi de ciment mélangé et adjuvants (colle à béton, colorant, etc.).
 - Caractéristiques techniques : conditions d'entreposage, conditions environnementales d'utilisation, dosage, pouvoir couvrant, temps de séchage ou de durcissement, etc.
- Types de produits de préparation de surface et caractéristiques techniques : apprêt anticorrosion, colle à béton, etc.
- Outils de base, outils de préparation de surface (boyau d'arrosage, masse, ciseau à froid, marteau-piqueur électrique, rouleau à peindre, pulvérisateur manuel, etc.), peigne, outils de nivelage (palette d'angle, grande règle de plâtrier, règle à araser [*darby*], etc.), outils pour texturer (éponge, flote, etc.), outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.

2 Préparer les surfaces de béton.

- Nettoyage de la surface de béton : utilisation d'un boyau d'arrosage, d'une brosse ou d'une machine à pression d'eau.
- Correction des imperfections :
 - Cassage des saillies.
 - Remplissage des reliefs négatifs avec du crépi de ciment.
 - Autres.
- Utilisation de méthodes visant à améliorer l'adhérence :
 - Application d'un apprêt anticorrosion sur les tiges métalliques.
 - Scarification de la surface.
 - Enlèvement de la couche d'émulsion de goudron.
 - Application d'une colle à béton.
 - Installation d'un lattes métallique.
 - Autres.

3 Réaliser la couche de base.

- Application du crépi de ciment.
- Utilisation des outils de nivelage sur les surfaces, les angles et les coins.
- Striage de la couche de base avec un peigne.

4 Réaliser la couche de finition.

- Application du crépi de ciment.
- Utilisation des outils de nivelage sur les surfaces, les angles et les coins.
- Techniques de texturation à la main, à l'aide d'une éponge, d'une flotte, etc.
- Exigences esthétiques en matière de régularité.

5 Terminer le travail.

- Nettoyage et rangement des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Nettoyage des lieux.

Compétence 11 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer l'installation et le ragréage d'un SIFE.

Contexte de réalisation

- À partir de plans et de devis.
- À l'aide de fiches techniques.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'enduits : membranes d'étanchéité, bases acryliques, ciment portland, apprêt acrylique, finition acrylique, etc.
- À l'aide de matériaux : matériaux pour couvrir, garnitures pour SIFE, solin flexible, éléments pour l'assemblage, treillis de renfort, panneaux et reliefs en polystyrène expansé, etc.
- À l'aide de l'outillage : outils de base, outils de préparation de surface, truelle dentelée, sableur à polystyrène, couteau chauffant électrique (hot knife), palette d'angle, truelle en plastique, pulvérisateur, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- À l'aide de l'équipement d'accès.
- Avec l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence

1 Organiser le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des plans, du devis et des fiches techniques.
- Choix et rassemblement appropriés du matériel.
- Préparation appropriée de l'équipement d'accès.
- Protection appropriée des surfaces adjacentes.

2 Préparer les surfaces.

- Relevé complet des imperfections.
- Justesse de l'information transmise aux personnes responsables en ce qui a trait aux imperfections des surfaces.
- Application méthodique et minutieuse d'une membrane d'étanchéité.
- Fixation correcte des garnitures.
- Application méthodique et minutieuse du solin flexible.
- Mise en place correcte des treillis pour les joints et des treillis de départ.

- | | | |
|---|--|---|
| 3 | Installer le polystyrène expansé et le rainurer. | <ul style="list-style-type: none"> • Fixation correcte des panneaux et des reliefs avec un enduit. • Sablage approprié des panneaux et des reliefs. • Conformité des rainures aux exigences. |
| 4 | Réaliser la ou les couches de base acrylique. | <ul style="list-style-type: none"> • Application uniforme de l'enduit de base acrylique. • Installation précise du treillis de renfort. • Dissimulation complète du treillis dans la ou les couches de base acrylique. • Régularité de la ou des couches de base. |
| 5 | Réaliser la couche de finition acrylique. | <ul style="list-style-type: none"> • Application minutieuse de l'apprêt acrylique. • Application minutieuse de l'enduit de finition. • Utilisation appropriée d'une méthode de texturation. • Conformité de la surface texturée aux exigences. |
| 6 | Ragrée un SIFE. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'information sur les caractéristiques du bâtiment et les causes des déficiences. • Utilisation appropriée de méthodes de préparation de surface. • Détermination correcte du type d'enduit de finition à utiliser. • Utilisation appropriée d'une technique de ragréage. • Similarité de la texture de la surface ragrée avec l'originale. |
| 7 | Terminer le travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès. • Rangement correct des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Vérification appropriée des conditions environnementales.
- Choix et préparation appropriés des enduits.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Utilisation appropriée de l'équipement d'accès.
- Respect de la séquence d'exécution des travaux.

- Respect des temps de séchage.
- Respect des plans et des devis.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Organiser le travail.

- Plans et devis (voir la compétence 6).
- Instruments de mesure et de traçage (voir la compétence 3).
- Enduits :
 - Types : membranes d'étanchéité, bases acryliques, ciment portland, apprêt acrylique, finition acrylique, etc.
 - Caractéristiques techniques : conditions d'entreposage, conditions environnementales d'utilisation, dosage, pouvoir couvrant, temps de séchage ou de durcissement, etc.
- Types de matériaux et caractéristiques techniques : garnitures en PVC, solins flexibles, éléments pour l'assemblage, treillis de renfort, panneaux et reliefs en polystyrène expansé, etc.
- Outils de base, outils de préparation de surface (rouleau à peinture, pinceau, meuleuse, etc.), truelle dentelée, sableur à polystyrène, couteau chauffant électrique (*hot knife*), palette d'angle, truelle en plastique, pulvérisateur, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- Choix et préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).
- Protection des surfaces :
 - Surfaces à couvrir : mur, plancher, ouvertures, etc.
 - Nature des surfaces : peinture, métal, plastique, bois, béton, brique, etc.
 - Matériaux à utiliser : films de polyéthylène, rubans-cache, toiles protectrices, etc.

2 Préparer les surfaces.

- Vérification des surfaces et information à transmettre aux personnes responsables en ce qui a trait aux imperfections :
 - Mauvaise fixation des panneaux de revêtement.
 - Jonctions déficientes des panneaux de revêtement.
 - Surfaces abîmées.
 - Autres.
- Mise en place du treillis sur les joints de panneaux de revêtement.
- Application d'une membrane d'étanchéité : pare-air ou pare-vapeur.
- Fixation des garnitures en PVC : prise de mesure, coupe et mise en place.
- Application des solins flexibles : coupe et mise en place.
- Mise en place du treillis de départ autour des ouvertures, sur les terminaisons, sur les jonctions avec d'autres matériaux, etc.

3 Installer le polystyrène expansé et le rainurer.

- Préparation des panneaux et des reliefs : prise de mesure et coupe (voir la compétence 3).
- Application de la base acrylique (aux fins de collage) à l'arrière du polystyrène expansé et exigences en matière de drainage.
- Mise en place des panneaux et des reliefs : à niveau, droits, échelonnés, inter-verrouillés, etc.
- Remplissage des espaces vides entre les jonctions de polystyrène.

- Sablage des panneaux et des reliefs : rugosité et nivelage.
 - Exigences esthétiques et fonctionnelles du rainurage et utilisation d'un couteau chauffant électrique (*hot knife*).
- 4 Réaliser la ou les couches de base acrylique.
- Application de l'enduit de base acrylique et exigences en matière d'épaisseur.
 - Mise en place, coupage, pliage du treillis de renfort sur les panneaux et sur les reliefs.
 - Dissimulation du treillis dans la ou les couches de base (noyage).
- 5 Réaliser la couche de finition acrylique.
- Application de l'apprêt acrylique.
 - Application de l'enduit de finition acrylique :
 - Surface à couvrir et continuité de l'application : départ, sens et arrêt.
 - Épaisseur de l'application selon la dimension de l'agrégat présent dans l'enduit de finition.
 - Exigences esthétiques et régularité du mouvement lors de la texturation.
- 6 Ragréer un SIFE.
- Types de déficiences : trous, fissures, décollement du treillis ou de l'enduit, gondolement des panneaux d'isolant, surfaces rugueuses, bosselées ou inégales, décoloration, etc.
 - Causes des déficiences : bris, erreurs d'exécution, mouvements de structure, infiltration, humidité, etc.
 - Caractéristiques d'un bâtiment (voir la compétence 6).
 - Technique de ragréage : remplacement du polystyrène expansé, installation de treillis de renfort, etc.
 - Sélection du type de texture et de la couleur.
 - Méthodes de préparation des surfaces :
 - Enlèvement des éléments abîmés ou friables.
 - Fixation des éléments lâches.
 - Nettoyage ou enlèvement de la couche de finition.
 - Autres.
 - Exécution de la technique de ragréage. Exemples : installation d'un polystyrène expansé et rainurage, installation d'un treillis de renfort, réalisation de la ou des couches de base acrylique, réalisation de la couche de finition acrylique ou resurfaçage de la couche de finition acrylique.
- 7 Terminer le travail.
- Nettoyage et rangement des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
 - Nettoyage des lieux et de l'équipement d'accès.
 - Rangement de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

Compétence 12 Durée 45 h Unité 3

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard de l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du travail en ce qui concerne les outils spécialisés en tirage de joints.
- Utiliser des outils spécialisés en tirage de joints.
- Prendre conscience des exigences liées à l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Inventorier les outils spécialisés dans le domaine du tirage de joints : applicateurs de ruban, applicateurs de composé à joint, sableurs électriques, etc.
- S'informer sur les normes et les méthodes de travail liées aux outils spécialisés en tirage de joints.

Phase de réalisation

- À partir de mises en situation représentatives du milieu de travail :
 - préparer des outils spécialisés;
 - expérimenter des outils spécialisés : application de ruban, application de composé à joint et sablage;
 - nettoyer et entretenir des outils spécialisés.

Phase de synthèse

- Expliquer les exigences d'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints.
- Discuter des points à améliorer dans l'utilisation des outils spécialisés.

Conditions d'encadrement

- Fournir la documentation sur l'utilisation des outils spécialisés.
- Organiser des simulations représentatives d'utilisation d'outils spécialisés.
- S'assurer que l'élève participe activement aux activités proposées.
- Permettre à l'élève d'avoir une idée juste et objective des travaux de tirage de joints avec des outils spécialisés.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Présente les données recueillies.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.
- Porte un soin attentif au moment de la préparation et du nettoyage des outils spécialisés.
- Applique les règles de santé et de sécurité au travail.

Phase de synthèse

- Résume son expérience en indiquant ses points à améliorer dans l'utilisation des outils spécialisés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Applicateurs de ruban : applicateur de ruban automatisé de type bazooka, banjo, banjo automatisé, applicateur de ruban pour chaudière, etc.
- Applicateurs de composé à joint : boîtes de finition et manches, seringues avec embouts, tubes applicateurs de composés à joint (*MudRunner* ou *MudShot*), pompes, etc.
- Sableurs électriques avec ou sans aspirateur, rotatifs ou non.
- Guides des fabricants sur les normes et les méthodes de travail de chaque outil.

Phase de réalisation

- Préparation d'outils spécialisés : montage de l'outil, réglage initial, préparation de l'enduit, remplissage, installation du ruban, installation du papier abrasif, essai et réglage final.
- Expérimentation d'outils spécialisés : application du ruban sur des joints plats et des angles; application de l'enduit à différentes épaisseurs; sablage de joints plats, d'angles et de coins.
- Nettoyage et entretien d'outils spécialisés : démontage de l'outil, nettoyage des composants, inspection de l'outil, remplacement des composants, etc.

Phase de synthèse

- Avantages et inconvénients de l'utilisation des outils spécialisés au regard de la qualité des travaux, du temps d'exécution, de la santé et de la sécurité au travail, etc.
- Présentation de son expérience, justification et objectivité des propos, écoute des autres, etc.

Compétence 13 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces avec courbes, avec angles aigus et obtus, et comportant des ouvertures de services.
- À l'aide de fiches techniques.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'enduits : composé à joint et composé à joint à prise chimique.
- À l'aide de matériaux : garnitures spéciales, éléments pour l'assemblage, rubans papier, rubans rigides, rubans en fibre de verre, matériaux pour le sablage, etc.
- À l'aide de l'outillage : outils de base, porte-ruban à joints, trémie pour garnitures, rouleau à garniture, sableur sur manche, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- À l'aide de l'équipement d'accès.
- Avec l'équipement de protection nécessaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1 Organiser le travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des fiches techniques. • Choix et rassemblement appropriés du matériel. • Préparation appropriée de l'équipement d'accès. |
| 2 Préparer les surfaces. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé complet des imperfections. • Correction appropriée des imperfections. |
| 3 Installer des garnitures spéciales. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des garnitures spéciales. • Préparation correcte des garnitures spéciales. • Pose précise et fixation correcte des garnitures spéciales. |
| 4 Réaliser la couche de rubanage. | <ul style="list-style-type: none"> • Application uniforme de l'enduit sur les joints plats, les angles, les vis et les garnitures. • Pose précise du ruban sur les joints plats et les angles droits. • Pose et alignement précis de rubans spéciaux sur les angles aigus et obtus. • Remplissage approprié des garnitures, des vis et des joints chauves. |

- 5 Réaliser la couche de doublage.
- Correction appropriée des imperfections du rubanage.
 - Utilisation appropriée d'une méthode de doublage des angles.
 - Application méthodique et minutieuse de l'enduit sur les joints plats, les vis et les garnitures et sur le ou les côtés des angles.
 - Nivelage correct de la couche de doublage.
 - Dissimulation complète du ruban aux endroits appropriés.
- 6 Réaliser la couche de finition.
- Sablage adéquat de la couche de doublage.
 - Utilisation appropriée d'une méthode de finition des angles.
 - Application minutieuse de l'enduit sur les joints plats, les vis et les garnitures et sur les côtés restants des angles.
 - Dissimulation complète du ruban sur les côtés restants des angles.
 - Couche de finition lisse.
- 7 Glaiser des surfaces.
- Sablage adéquat de la couche de finition.
 - Application minutieuse de l'enduit sur l'ensemble des surfaces.
 - Uniformité de l'ensemble des surfaces.
- 8 Effectuer le sablage et les retouches.
- Sablage soigné des surfaces.
 - Vérification minutieuse des travaux.
 - Exécution correcte et minutieuse des retouches.
 - Respect des exigences en ce qui a trait au niveau de finition.
- 9 Terminer le travail.
- Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.
 - Rangement correct des instruments de mesure et de traçage, de l'outillage ainsi que de l'équipement d'accès.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Vérification appropriée des conditions environnementales.
- Choix et préparation appropriés des enduits.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Utilisation appropriée de l'équipement d'accès.
- Respect de la séquence d'exécution des travaux.

- Respect des temps de séchage ou de durcissement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Organiser le travail.

- Instruments de mesure et de traçage (voir la compétence 3).
- Enduits :
 - Types : composé à joint et composé à joint à prise chimique.
 - Caractéristiques techniques : conditions d'entreposage, conditions environnementales d'utilisation, dosage, pouvoir couvrant, temps de séchage ou de durcissement, etc.
- Types de matériaux et caractéristiques techniques :
 - Garnitures spéciales :
 - en vinyle, en métal, en papier métal, système laminé structural pour cloison sèche (ou garniture papier-vinyle), etc.
 - profilé à 135 degrés, moulures en L et en retrait, joints de dilatation, profilés flexibles, etc.
 - Éléments pour l'assemblage, rubans papier, rubans rigides pour angles à 135 degrés, rubans en fibre de verre, matériaux pour le sablage (papiers abrasifs, éponges à poncer, etc.), etc.
- Outils de base, porte-ruban à joints, trémie pour garnitures, rouleau à garniture, sableur sur manche, outils pour le nettoyage et l'entretien, etc.
- Choix et préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

2 Préparer les surfaces.

- Vérification des panneaux de gypse et correction des imperfections :
 - Enlèvement des éléments abîmés ou friables.
 - Fixation des éléments lâches.
 - Coupe des excès de panneaux.
 - Réparations mineures avec un composé à joint à prise chimique.
 - Ajustement des vis.
 - Autres.

3 Installer des garnitures spéciales.

- Choix des garnitures spéciales selon le type de surface, les exigences d'installation, etc.
- Préparation des garnitures spéciales : prise de mesure et coupe (voir la compétence 3).
- Pose de garnitures spéciales :
 - Marquage de la position des garnitures, tirage de lignes de référence et mise à niveau de la garniture.
 - Choix de la technique de fixation en fonction du type de garniture et de la structure (bois ou métal).
 - Fixation des garnitures spéciales par collage, agrafage ou clouage.

4 Réaliser la couche de rubanage.

- Pose du ruban sur les joints plats et les angles droits, aigus et obtus :
 - Application de l'enduit.
 - Mise en place du ruban papier ou en fibre de verre sur les joints plats.
 - Mise en place du ruban papier sur les angles droits et aigus.
 - Mise en place du ruban rigide sur les angles obtus.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.
- Remplissage des vis, des garnitures et des joints chauves :
 - Application de l'enduit.
 - Nivelage des garnitures et des joints chauves.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.

5 Réaliser la couche de doublage.

- Vérification de la couche de rubanage et correction des imperfections :
 - Réparation du cloquage (bulles) du ruban.
 - Enlèvement des défauts et des reliefs en positif.
 - Autres.
- Doublage des joints plats, des garnitures, des vis et des angles.
 - Largeur à respecter lors de l'application.
 - Application de l'enduit.
 - Nivelage de l'enduit sur les joints plats, les garnitures et les angles.
 - Dissimulation du ruban sur les joints plats et sur un ou deux côtés des angles.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.

6 Réaliser la couche de finition.

- Sablage léger de la couche de doublage pour enlever les imperfections en relief positif.
- Finition des joints plats, des garnitures, des vis et des angles :
 - Largeur à respecter lors de l'application.
 - Application de l'enduit.
 - Lissage de l'enduit sur les joints plats, les vis, les garnitures et les angles.
 - Nivelage et dissimulation du ruban sur les côtés restants des angles, le cas échéant.
 - Essuyage des bords (*edges*) de la couche.

7 Glaiser des surfaces.

- Conditions ou facteurs justifiant l'exécution de travaux de glaisage (niveau 5) : exigences élevées en matière de finition, peinture avec fini lustré, peinture foncée, conditions d'éclairage critiques, etc.
- Sablage léger de la couche de finition pour enlever les imperfections en relief positif.
- Application de l'enduit sur l'ensemble des surfaces (une ou deux couches).

8 Effectuer le sablage et les retouches.

- Sablage de la couche de finition :
 - Choix du grain et du type de papier abrasif.
 - Techniques d'utilisation du sableur sur manche selon l'espace (restreint, ouvert, plafond et mur) : angle du manche, ampleur et direction des gestes, etc.

- Retouches :
 - Vérification des travaux avec une lampe baladeuse.
 - Sablage des angles à l'éponge.
 - Sablage léger des reliefs positifs.
 - Application d'enduit sur les imperfections en relief négatif avec ou sans colorant.
 - Autres.

9 Terminer le travail.

- Nettoyage et rangement des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.
- Nettoyage des lieux et de l'équipement d'accès.
- Rangement de l'équipement d'accès (voir la compétence 4).

Compétence 14 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.

Éléments de la compétence

- Se familiariser avec l'industrie de la construction.
- Prendre conscience du rôle et de l'importance des organismes de l'industrie.
- Percevoir la réalité des relations de travail dans l'industrie.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Se renseigner sur l'industrie de la construction.
- S'informer des rôles et des responsabilités des organismes de l'industrie de la construction (associations patronales et syndicales, Commission de la construction du Québec (CCQ), Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), etc.).
- S'informer sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Phase de réalisation

- Participer à des activités permettant d'apprécier :
 - l'évolution et les perspectives d'avenir de l'industrie de la construction;
 - l'interdépendance des différents métiers et des différentes occupations;
 - les effets de la réglementation sur le régime de travail dans l'industrie.
- Explorer les possibilités de perfectionnement pour le personnel de l'industrie.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Recourir de façon importante à des mises en situation représentatives de la réalité de l'industrie de la construction.
- Privilégier les échanges d'opinion entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Guider la démarche de synthèse des élèves en leur fournissant des outils (tels qu'un questionnaire).

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux et constance aux activités proposées.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Caractéristiques et importance économique de l'industrie de la construction.
- Rôles et responsabilités des associations patronales : Association de la construction du Québec, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, Association des entrepreneurs en construction du Québec, Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, Corporation des maîtres électriciens du Québec et Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec.
- Rôles et responsabilités des associations syndicales : Fédération des travailleurs du Québec, Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, Centrale des syndicats démocratiques, Confédération des syndicats nationaux et Syndicat québécois de la construction.
- Rôles et responsabilités de la Commission des relations de travail : structure, composantes, fonctions et pouvoirs relatifs au domaine de la construction.
- Rôles et responsabilités de la Régie du bâtiment du Québec : structure, composantes, fonctions et pouvoirs.
- Rôles et responsabilités de la CCQ : structure, composantes, fonctions et pouvoirs.
- Rôles et responsabilités des organismes œuvrant en santé et sécurité au travail : CNESST et Association sectorielle paritaire. Structure, composantes, fonctions et pouvoirs.

Phases de réalisation et de synthèse

- Importance de partager son point de vue avec ses collègues : attitude à l'égard de points de vue divergents et utilité dans l'exercice du métier.
- Distinctions et caractéristiques des métiers et des occupations.
- Distinctions et caractéristiques des conventions collectives sectorielles : résidentiel, institutionnel et commercial, industriel, génie civil et voirie.
- Loi et règlements régissant les relations de travail dans l'industrie de la construction. Raison d'être et incidences sur les conditions de travail. *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chapitre R-20). *Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*. *Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction*.
- Avantages que procurent les fonds de formation : Fonds de formation des travailleurs de l'industrie de la construction. Plan de formation des travailleurs du secteur résidentiel.

Compétence 15 Durée 60 h Unité 4

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se préparer à son intégration professionnelle.

Éléments de la compétence

- Réaliser un projet en plâtrage en milieu scolaire ou en entreprise.
- Accomplir des travaux en équipe.
- Améliorer sa dextérité.
- Prendre conscience des exigences liées à son intégration socioprofessionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Prendre connaissance d'un projet en plâtrage à réaliser en milieu scolaire ou en entreprise.
- S'informer sur l'organisation du travail et sur les attitudes et les comportements appropriés dans une équipe de travail.

Phase de réalisation

- Approfondir des techniques en plâtrage.
- Réaliser, en équipe, toutes les étapes d'un projet.
- Tenir un journal de bord.

Phase de synthèse

- Produire un bilan sur les activités effectuées lors de la réalisation du projet de plâtrage.
- Discuter de ses points forts et des aspects à améliorer en vue de son intégration au marché du travail.

Conditions d'encadrement

- Proposer un projet en plâtrage aux élèves ou les aider à en définir un.
- S'assurer de la faisabilité des différents projets.
- Préparer des grilles d'observation sur les attitudes et les comportements des élèves.
- Faire le suivi des activités réalisées lors du projet.
- Renforcer les attitudes et les comportements socioprofessionnels.
- S'assurer que les travaux réalisés favorisent l'approfondissement, l'intégration et le transfert des techniques de plâtrage.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Exécute les travaux demandés avec sérieux et diligence.
- Note les activités réalisées dans un journal de bord.
- Applique les règles de santé et de sécurité au travail.

Phase de synthèse

- Résume son expérience en indiquant ses points forts et ses points à améliorer en vue de son intégration socioprofessionnelle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Aspect intégrateur d'un projet en plâtrage en milieu scolaire ou en entreprise.
- Organisation du travail : rôles et responsabilités, compagnons, contremaîtres, entrepreneurs spécialisés, autres corps de métiers, chevauchement des travaux, etc.
- Attitudes et comportements appropriés dans une équipe de travail : collaboration, respect des autres, écoute, communication, implication, etc.

Phase de réalisation

- Approfondissement des techniques en plâtrage et développement de la dextérité.
- Travail en équipe et partage des tâches.
- Renseignements à inscrire dans le journal de bord : tâches effectuées, difficultés rencontrées, collègues de travail et personne responsable, etc.

Phase de synthèse

- Présentation de son expérience, justification et objectivité des propos, écoute des autres, etc.

Glossaire

Le programme d'études *Plâtrage* est assorti d'un lexique qui facilite la compréhension des termes utilisés.

Équipement

Équipement de protection et équipement d'accès.

Équipement d'accès

Échafaudages mobiles et fixes, plates-formes élévatrices de type ciseau et de type « girafe ».

Équipement de protection

Équipement de protection individuelle (vêtements et accessoires corporels) et équipement de protection collective (cônes, rubans, panneaux de signalisation, etc.).

Matériau

Substance qui entre dans la composition d'ouvrages réalisés par des plâtrières et des plâtriers telle que : bois, éléments pour l'assemblage, enduits, garnitures, matériaux pour la protection de surface, matériaux pour la restauration et le ragréage, matériaux pour le sablage, panneaux, produits pour la préparation de surface, polystyrène expansé, rubans, solins, treillis, etc.

Matériel

Objet ou élément physique utilisé pour les travaux de plâtrage : instruments de mesure et de traçage, outillage, équipement et matériaux.

